UAAD83 - Examen d'admission à l'école d'ingénieur

Mis à jour le 28-03-2018

Code : UAAD83

Unité d'activité de type admission à l'eicnam

0 crédits

Responsabilité nationale : EPN01 - Bâtiment et énergie / 1

Présentation

Programme

Contenu

L'admission est à réaliser lorsque les 3 conditions ci-dessous sont réalisées :

- Justifier d'un diplôme d'accès au diplôme d'ingénieur ou d'une VES/VAPP accordant l'accès au diplôme, et le cas échéant avoir validé les UE de remise à niveau.
- Avoir validé les UE du tronc commun scientifique (15 ECTS) et l'UE d'anglais (6 ECTS)
- Justifier d'une expérience professionnelle correspond à l'équivalent d'un emploi de 6 mois à temps plein de technicien supérieur (9 ECTS)

Il convient alors de remplir un dossier d'admission puis de passer un entretien avec l'enseignant référent BTP. Il est recommandé de faire cette admission dès que les conditions sont remplies car c'est aussi l'occasion de rencontrer l'enseignant référent BTP de votre région qui vous accompagnera tout au long de votre cursus au Cnam.

L'admission à l'Ei-Cnam valide par jurisprudence de VES les UA d'expérience professionnelle et de mémoire du DEUST (DUS01) et de la licence de génie civil (LG035).